



N° 0047 / MPTEN/CAB/PRMP/2023

Conakry, le 07 février 2023

## LE MINISTRE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Cet Appel d'Offres restreint fait suite à la lettre réponse N°4163/MEF/SG /CAB/DGCMP/22 du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique sur la demande de dérogation préalable pour recourir à la procédure d'appel d'Offres restreint en vue de la passation du marché des « **Travaux de réhabilitation et lancement des opérations de guinée-télécoms (Autres Acquisitions, Installation d'Infrastructures, Machines et Equipements)** » en lot unique.

Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique dans le cadre de l'exécution de son Budget, prévoit de réhabiliter en urgence les anciens locaux de la SOTELGUI à Kaloum. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce coût soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché des « **Travaux de réhabilitation et lancement des opérations de guinée-télécoms (Autres Acquisitions, Installation d'Infrastructures, Machines et Equipements)** » en lot unique pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

1. Sont admis à présenter une offre, les Entreprises figurant sur la liste restreinte ci-dessous établie par le Maître d'ouvrage :

- DIMAR SARL ;
- CIGO SARL ;
- ENIGMA SARL ;
- AAC.

2. Les Entreprises consultées peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres Restreint (DAOR) complet auprès de la PRMP du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique en Guinée-Conakry, Immeuble ARPT-Koloma- Ratoma, Etage 5, Tel 622-38-47-58, à compter du 07 Février 2023.

3. Une redevance de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Cependant, cette redevance ne doit pas apparaître à titre de poste dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

4. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après:



Situe à Koloma - Commune de Ratoma Conakry - République de Guinée  
Tel : (+224) 663 110 011 [site web : www.contact@mpten.gouv.gn](mailto:site_web : www.contact@mpten.gouv.gn)



[Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique .

A l'attention **La PRMP du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique en Guinée-Conakry, Immeuble ARPT-Koloma- Ratoma, Etage 5, Tel 622-38-47-58, à compter du 07 Février 2023 au plus tard le 15 FEVRIER à 10 heures 00 GMT.**

5. Les offres sont couvertes d'une garantie de soumission d'un montant de **640 000 000 ( Six cent quarante Millions Francs Guinéens)** . Cette garantie bancaire devra être valide 28 jours après la date de validité des offres.
6. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCOMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à la date du 15 Février , dans la salle de reunion du **Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique**, sise au 5<sup>er</sup> Etage, Immeuble ARPT-Koloma-Ratoma.

#### 9. Exigences en matière de qualification

Les soumissionnaires doivent faire preuve qu'ils ont la capacité de satisfaire aux clauses et obligations du Marché et aux conditions d'adjudication. Ils devront fournir, conformément aux modèles joints au présent AAOR, la soumission et tous les renseignements sur leurs qualifications ainsi qu'une description préliminaire de la méthode de travail proposée et du calendrier, y compris des plans et des graphiques si nécessaires.

A cette fin, leurs offres doivent présenter les informations exigées dans les tableaux des critères de qualification figurant à la section III du présent DAO. L'absence d'une de ces pièces administratives citées ne constitue pas l'objet de rejet de l'offre.

10. Le délai d'exécution des travaux est fixé à douze (12) mois.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.
12. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent dossier d'appel d'offre.

P/Le Ministre PO  
Le Secrétaire Général



[Cellule de  
de l'Éco  
A. n. n. n.  
R. n. n. n.  
S. n. n. n.]

Les offres  
quasi-  
de validité d



Les offres  
simplement



Situé à Koloma - Commune de Ratoma Conakry - République de Guinée  
Tel : (+224) 663 110 011 [site web : www.contact@mpten.govgn](mailto:site.web:www.contact@mpten.govgn)